DLP 17-4-61 067837 DLP 11-4-61 065639

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DU LANGUEDOC-ROUSSILLON

(Tél. 72-58-72)
(AUDE, AVEYRON, GARD, HÉRAULT, LOZÈRE, PYRÉNÉES-ORIENTALES)

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, 16, rue de la République - MONTPELLIER.
C. C. P. : MONTPELLIER 5.238-57

ABONNEMENT ANNUEL
12 NF

N° 7 - Avril 1961

AU SUJET DES GELEES DE PRINTEMPS

La dernière décade du mois de mars 1961 a malheureusement ruiné les espérances de beaucoup d'agriculteurs (viticulteurs, arboriculteurs, maraîchers).

L'"avance" de la végétation, consécutive à une fin d'hiver douce et sèche et à des réserves d'eau considérables en profondeur, a provoqué une conjoncture extrêmement défavorable lorsque le refroidissement de la température est survenu.

Les dégâts non généralisés sont malheureusement réels en de très nombreuses situations.

Les plantations en situations gélives, fond de vallée, proximité de bois, de cours d'eau, ont été les plus touchées mais d'autres cultures ont également souffert de courants d'air froids.

Nous pensons rendre service à nos lecteurs en reproduisant par ailleurs les températures relevées du 21 au 31 mars par les observateurs de la Station d'Avertissements Agricoles du Languedoc-Roussillon. Nous tenons à préciser qu'il s'agit de températures relevées sous abri à 1,m 50 ou à 2m au-dessus du sol ; c'est-à-dire dans des conditions identiques permettant l'observation scientifique, donc la comparaison.

Certains de nos observateurs, équipés de thermomètres au niveau du sol, ont enregistré des minima de températures très inférieurs à ceux enregistrés sous abri.

A l'air libre la température a pu également être différente.

Nous serions reconnaissant envers les personnes qui nous signaleraient des particularités climatiques exceptionnelles, des dégâts de gelées ou de résistance au gel anormaux.

L.L. TROUILLON

ARAIGNEES ROUGES DES ARBRES FRUITIERS

Le mois de mars, très sec, a été très favorable à l'activité des araignées rouges. Sur le pommier, plusieurs espèces ont repris leur activité.

Dans les vergers envahis l'année précédente il est prudent de faire dès maintenant un traitement acaricide.

On utilisera un des produits conseillés dans la lutte contre ce parasite :

- un insecticide systémique, efficace également contre les pucerons
- un acaricide spécifique, si des traitements dirigés contre les pucerons ont déjà été effectués.

Dans les autres vergers on pourra attendre la fin de la floraison.

P. BERVILLE

TRES IMPORTANT

L'usage des insecticides est prohibé pendant la pleine floraison des arbres fruitiers.

Changement d'adresse

Nous informons nos abonnés et nos lecteurs qu'à compter du 1° avril, à la suite d'une décision récente de notre Administration Centrale, toute demande de changement d'adresse, effectué en cours d'abonnement, doit être accompagnée de 1 NF (100 f.).

RELEVE DES TEMPERATURES (2I-3I mars I96I)

	2I	22	23	24	25	26	27	28	29	30	3I
MILLAS			- 1,2								
PERPIGNAN			0								
SALSES			- 1								
VILLELONGUE DE LA SAL.	0		-1,5								
FUILLA	- 1	- 3	- 3	- 3	- 2	0			-1	0	
ESTAGEL			- 0,2								
FILLOLS			- 0,2	0							
RODES			- 1,5								
REYNES	0		- 1	- 1				0	- 1		
QUILLAN	- 1		- 3	- 1	- 1	0			- 2		
COURSAN	+ 0,3		- 2,1								
ESPEZEL	0	0	- 7	- 5	- 4	0			- 5	0	
CASTELNAUDARY	-1,8	- 0,8	- 3,2		0	+ 0,2			- 1		
CARCASSONNE	0		- 4		- 2				- 1		
LIMOUX	0		-2,2	0	- 1				0		
COURNIOU	- 1	- 1	-2,5	- 0,5							
LE POUJOL S/ ORB	- 3		- 3	0	- 2	0					
FRAISSE S/ AGOUT	- 10	- 2	- 8		- 6	- 5	- 2		- 7	- 6	- 2
BEZIERS	- 4,8		- 5		- 2,2	- 1,5			- 2,5	- 1	
BESSAN	- 2,1		- 2,5		- 0,5	- 1					
ST GENIES LE BAS					0						
PAULHAN	- 2		- 1		0					0	
MONTPELLIER (CASTELNAU)	- 2,5				0					0	
MONTPELLIER (LAVALETTE)	- 2,5	- 2			- 0,5					- 0,5	
AIGUES VIVES	- 2									-1	
PT ST ESPRIT	0			- 1,5	0	- 1					
SERNHAC				- 2		- 2				0	
BAGNOLS S/ CEZE	- 1			- 1		- 0,5					
SALINDRES	- 1,7										
ST JULIEN DE LA NEF	- 4,5	- 0,8	- 4	- 2,8	- 1,5	- 1,1	- 0,8	0	-2,4	- 1,5	
ST CHRISTOL LES ALES	- 3,2			- 1	0	0				- 0,5	
MOLIERES	- 4	- 2	- 7	- 3	- 2	0			0	0	
VALLERAUGUE	- 4		- 2	- 2	- 1			0		0	
LASALLE	- 7	- 1	- 6	- 3	- 3	- 2	0		- 3	- 1	
VILLEFORT	- 2,1	- 0,2	- 2,3	- 2,6					+ 0,2		
ISPAGNAC	- 1,5		- 3	- 3	- 1,5	- 1			- 1,5	- 2	
MILLAU	- 3,3		- 1,6	- 2,6	+ 0,1				+ 0,2	- 0,7	
ST AFFRIQUE	- 4,8	- 1,6	- 2,8	- 0,4			- 0,6		- 2	- 1,2	
VILLEFRANCHE	- 4	- 4,5	- 2	- 1,5		0	- 1	- 1	- 2	- 2	
RODEZ	- 4,5	- 1	- 3,5	0					- 3		
NAJAC	- 3	- 1,5	-2,5						- 2		
RIEUPEYROUX	- 1	- 3									
ST CHRISTOPHE	- 6	- 6	- 5	- 4	- 2	- 1	- 2	- 2		- 3	
ST LAURENT D'OLT	- 6	-1,5	- 1	- 3	- 2	- 1	- 2	0	- 3	- 3	
BOULOC	- 4	- 5	- 3					- 5	- 1,5		
CAILJAC	- 4	- 1,5	- 3	0	0			0	- 2	- 1	
ENTRAYGUES	- 3	- 3,5	- 1						- 1	- 1	

Imprimerie de la Station Languedoc-Roussillon
Directeur-Gérant : L. BOUYX

I N F O R M A T I O N S (PYRENEES ORIENTALES — A U D E — G A R D — HERAULT — AVEYRON — LOZERE

CHENILLES DIVERSES SUR ABRICOTIER ET CERISIER

Diverses chenilles sont actuellement signalées sur cerisier et surtout sur abricotier.

Le plus souvent on se trouve en présence de tordeuses rouges ou de tordeuses vertes qui attaquent les jeunes pousses. Elles tendent de légers fils en rapprochant les feuilles pour s'abriter.

On peut observer également des larves de Cheimatobies (chenilles arpenteuses).

Le contrôle de ces ravageurs peut être obtenu par :

- D.D.T. (I20 g de M.A. par hl de bouillie)
- Esters phosphoriques et surtout Phosdrine

Contre les Tordeuses de l'abricotier , donner la préférence à la Phosdrine.

Il est nécessaire que la température dépasse 18° C pour que les esters phosphoriques soient efficaces.

Sur abricotier, il est prudent de réaliser une bouillie mixte pour lutter contre le Monilia qui présente une certaine virulence dans des vergers insuffisamment traités.

HYPONOMEUTE DU POMMIER

Les chenilles établissent un réseau de fils et dévorent les feuilles, les fleurs, et les jeunes pousses.

Les dégâts seront arrêtés par l'exécution rapide d'un traitement à base d'ester phosphorique si la température le permet. On peut également employer l'arséniate de plomb, le D.D.T.

Mouiller abondamment.

I N F O R M A T I O N S — PYRENEES-ORIENTALES - A U D E - HERAULT - G A R D

TEIGNE DE L'OLIVIER

Depuis quelques jours on observe l'activité des chenilles qui recommencent à ronger les feuilles ainsi que les jeunes pousses.

L'observation directe permet à l'oléiculteur de déceler la présence de ce parasite même si les chenilles vivent encore en mineuses dans les feuilles.

Il convient donc d'exécuter un traitement insecticide avec l'un des produits ci-après :

- D.D.T. (I20 g de M.A. par hectolitre de bouillie)
- Arséniate de plomb (80 g d'arsenic par hectolitre de bouillie)
- Esters phosphoriques

Employer de préférence le D.D.T. ou l'arséniate de plomb lorsque l'on observe des feuilles découpées (dégâts d'Otiorrhynques). Par contre, si l'on note la présence de Psylles, de Thrips, de Cochenilles , utiliser un ester phosphorique.

MILDIOU DE LA POMME DE TERRE

Les cultures de primeur, irriguées, sont menacées par la maladie qui se propage avec d'autant plus de facilité que la végétation est plus touffue. La maladie progresse également très rapidement dans les situations peu aérées, au voisinage des brise-vent par exemple.

Il est absolument indispensable d'assurer une protection permanente du feuillage à partir du moment où la hauteur des fanes dépasse I5 cm.

Cette protection est assurée par l'un des produits indiqués sur la liste adressée par numéro spécial à tous nos abonnés.

L'Inspecteur de la
Protection des Végétaux,
P. BERVILLE

Le Contrôleur chargé des
Avertissements Agricoles,
L.L.TROUILLON

Imprimerie de la Station du Languedoc-Roussillon - Le Directeur Gérant : L. BOUYX